

HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE

A - L'ALPHABET

I - L'origine de l'alphabet

1) L'écriture

► L'**Histoire** commence avec l'écriture ; auparavant, c'est la **Préhistoire**.

Il existe encore des civilisations purement orales, mais toutes les langues modernes, évoluées, ont besoin d'être écrites, ce qui est le seul moyen pour que la culture non seulement se perpétue, mais se renouvelle et se développe.

● Les premières manifestations d'une forme d'écriture datent de plusieurs dizaines de milliers d'années avant notre ère, et les spécialistes parlent d'une *pré-écriture* en cette période préhistorique. N'imaginons pas pourtant des signes ressemblant aux nôtres. On trouve des incisions régulièrement espacées sur des os ou des pierres ; des motifs abstraits sur des coquilles d'œufs d'autruche il y a 60 000 ans en Afrique du Sud ; des blocs d'ocre gravés dans le même pays, datés de -70 000 à -100 000 ans, etc. En fait, ces premières inscriptions correspondent à une sorte de code, et expriment des messages convenus (donc des phrases, quelle que soit la forme d'expression articulée correspondante) : *J'ai tué un bison*, ou *C'est moi le plus fort*, etc. On trouve aussi bien des cordes à noeuds (chez les Incas) ou des dessins figuratifs, comme chez les Esquimaux d'Alaska, ou les Iroquois. C'est un certain niveau d'abstraction déjà, mais on ne peut pas utiliser ce système pour faire des phrases à volonté. On parle alors d'écritures **synthétiques**.

● Le 2ème procédé, qui en découle, est dit **analytique**, ou **idéographique**. Des **pictogrammes** sont des dessins, qui prennent à l'usage et en se stylisant une valeur abstraite, et deviennent des **idéogrammes**. Leur association permet de constituer des phrases. On trouve des pictogrammes en Mésopotamie vers 3400 av JC, et des **hiéroglyphes** en Egypte vers 3200 av JC. Les hiéroglyphes présentent une nouveauté (comprise par Champollion) qui est l'association de pictogrammes et de signes phonétiques.

● L'écriture **phonétique** (ou *phonologique*) témoigne d'une prise de conscience plus poussée de la nature de la langue parlée ; elle suppose un décortilage fin du langage oral, jusqu'à reconnaître et isoler les phonèmes fondamentaux (en petit nombre), ce qui suppose un niveau d'abstraction supplémentaire. Le **phonogramme** n'a plus aucun contenu sémantique.

2) L'alphabet

● Les premiers alphabets phonétiques de l'Antiquité notent des **syllabes**, ce qui est beaucoup moins souple que la notation des phonèmes. Ex : les systèmes syllabiques cyprotes (Chypre) et crétois. Ils ont été utilisés du XXème siècle avant JC au VIIIème, toujours avant JC.

L'écriture assyro-babylonienne en caractères cunéiformes contenait un syllabaire de 500 signes (**cunéiforme** = en forme de coin, *cuneus* ; l'écriture des Assyriens, des Mèdes, des Perses était formée de signes en forme de fer de lance ou de clou diversement combinés ; le tracé simple, géométrique, était facile à graver).

● Puis viennent les alphabets **consonantiques**. Le 1er exemple en est l'alphabet **phénicien**, vers 1100 av JC, un alphabet de 22 consonnes sans doute élaboré dans la cité phénicienne de Byblos (inscriptions sur le tombeau d'un roi). Les mots étaient formés pour la plupart de 3 sons consonantiques, le timbre des voyelles étant imposé par le rôle du mot dans la phrase. Les Phéniciens ont diffusé leur alphabet dans tout le bassin méditerranéen : au VIIIème siècle (av JC) à Chypre et à Carthage, puis en Afrique du Nord, en Espagne... (colonisations puniques) ; il influencera l'alphabet arabe. On connaît des alphabets " cousins " à l'époque (IXème), comme l'écriture **paléo-hébraïque**, qui marque des consonnes faibles (*matres lectionis*), indiquant approximativement la voyelle qu'il faut lire entre 2 consonnes. Élaboré à partir du phénicien au IXème siècle, l'alphabet **araméen** (Syrie) aura une grande descendance, concernant les alphabets hébreu, arabe, et même en Asie : les écritures mongoles et mandchoue bien plus tard.

● L'alphabet **grec** est le premier à noter aussi les voyelles. Il est attesté au VIIIème siècle, mais a dû être élaboré peu avant l'an 900 av JC. Les grecs se sont servis des mêmes signes que les phéniciens pour noter les consonnes qu'ils possédaient en commun, et ont adapté à leur usage les autres signes qui ne leur correspondaient pas, pour noter les voyelles. Ex : une consonne dite *aleph* (nom aussi de la 1ère lettre de l'alphabet hébreu), exprimée du fond de la gorge, pour transcrire *alpha* (a, A)

L'alphabet grec a servi de modèle à tous les autres alphabets qui existent encore actuellement, comme les alphabets **latin** et **cyrillique**.

▶ Le mot *alphabet* est formé à partir des 2 premières lettres grecques : *alpha*, *bêta* > *alphabetum* en latin.

II - L'alphabet latin

1) Origine

Ce sont les **Étrusques**, entrés en contact avec les Hellènes, qui tirent vers 700 av JC un alphabet qui servira à toutes les écritures de l'Italie, et sera répandu par les Romains dans le monde méditerranéen.

- L'alphabet latin conserve le début du nom des lettres grecques : *alpha* > a ; *bêta* > b... (avec é [e] avant ou après la consonne : *bé* / *el* (*lambda*))
- Abandon des signes exprimant des consonnes aspirées n'existant pas en latin, transformation de certains signes
- Création d'une nouvelle lettre : G pour le phonème [g] ; sinon, c'était la lettre C, qui venait de *gamma* (les Étrusques n'étaient pas sensibles à l'opposition sourde / sonore, mais à la voyelle qui suivait > *ce* / *ka* / *qu* => 3 consonnes qui pour nous se répètent)
- Reprise des lettres grecques Y et Z au 1er siècle avant JC pour des mots d'origine grecque. Le Z d'abord, jugé doux par certains, mais barbare par d'autres, parce qu'il s'accompagne d'un rictus et " imite les dents d'un mort " !... Le Y (*upsilon*) était prononcé u [y] en grec, mais i en latin, d'où son nom de *i grec*. Il passera en français avec la même valeur.

=> 23 lettres

2) En français

Au XVI^{ème} siècle, Robert Estienne compte 22 lettres, soit l'alphabet latin, sans le K (donc, en fait, 23). N'existent pas : J, V, W, pas plus que les accents, le tréma, la cédille, + peu de signes de ponctuation.

● En 1542, le grammairien Meigret propose d'allonger le **i** pour distinguer **i** et **j** correspondant à 2 sons différents. On écrivait alors *iurer* pour *jurere*.

● En 1548, Hervé Fayard a l'idée de distinguer **u** et **v** (ce dernier écrit comme une petite majuscule). On écrivait alors *uiande* pour *viande* ; *Louis* = (C)*lovis*.

Ce n'est qu'en 1762 (4^{ème} édition de son dictionnaire) que l'Académie a séparé **i** de **j** et **u** de **v** ; jusque-là, les lettres étaient utilisées sans distinction, et seule la place dans le mot indiquait la prononciation. Les imprimeurs pourtant faisaient souvent la distinction au XVI^{ème} siècle, mais l'usage manuscrit restait archaïque au XVII^{ème}.

● Le W a eu un sort contradictoire. Il était utilisé au Moyen Âge, après la réforme carolingienne, comme le Y. On l'utilisait dans les manuscrits picards, wallons, lorrains, + anglo-normands en Grande Bretagne. Il a été créé par redoublement du V, pour noter la semi-consonne germanique [w]. Pourtant, il est entré difficilement dans l'usage général, et les premières éditions du dictionnaire de l'Académie ne citent aucun mot en W, quoique dans l'usage on trouvât imprimé un double **v**, souvent graphié *Uv* au XVII^{ème}. Les mots en W n'ont été isolés dans le dictionnaire qu'en 1878, la lettre étant encore définie comme étrangère. Le Robert, en 1964, est le premier à déclarer que le W est la 23^{ème} lettre française.

● Les copistes du Moyen Âge ont eu l'idée d'utiliser les signes imprécis pour noter des sons nouveaux, en faisant des combinaisons de lettres ; par exemple, dans le Midi, *lh* et *nh* pour transcrire le *l* et le *n* dits *mouillés* (palatalisés) ; sont restés **ch** (= tch [t.] d'abord) et **gn**.

● La cédille du **ç** a été prise à l'espagnol (*cedilla* = petit *c*) en 1529, par un imprimeur. Auparavant, on écrivait parfois *cz* ou *ce* : *faczon* / il *receoit*.

● L'apostrophe a été empruntée au grec en 1532.

▶ En Ancien Français, **x** = **us** / **z** = **ts**.

B - L'ORTHOGRAPHE

I - Le Moyen Âge

Le but des scribes au Moyen Âge n'est pas de faire des effets, mais de transcrire ce qui était dit, de restituer une prononciation ; aux XII^{ème} - XIII^{ème} siècles encore, l'écriture est une sorte d'aide-mémoire, plus ou moins instable, à usage individuel ou restreint, dans une civilisation essentiellement orale. C'est à l'époque une orthographe pure, mais pauvre. [*dixit* Nina Catach, *Langue Française* n° 20] Une orthographe que l'on peut considérer comme phonologique, mais avec des insuffisances et des contradictions.

● La langue a évolué depuis le latin (le latin classique était phonétique), et l'**alphabet latin** ne suffisait plus. Quelques exemples ; les mots cités ci-après viennent des *Serments de Strasbourg* :

- plusieurs lettres pour un même son : c / k / qu = [k], comme aujourd'hui : *commun, cosa / Karlo / quant* [kwāt] (devant a, o, u)
- une lettre, plusieurs sons : c + e, i (= ts, puis s au XIIIème) / c + a, o, u : *cosa / cist* [tsist]
- . même résultat à propos des sons nouveaux qui sont apparus, une même lettre transcrit une voyelle ou une consonne ou semi-consonne, selon sa position : u = u / v / w, i = i / j / [j]
- le u peut même noter plusieurs voyelles [o / u / y]
- à l'inverse, plusieurs voyelles pour le même son : *Karlo / Karle, fradra / fradre*

● On prononce différemment selon **les régions**, et chaque scribe transcrit le même texte selon sa prononciation, ex : *lieu / liu*

- les graphies ne sont pas partout les mêmes pour les sons complexes ; ex : pour le n " mouillé ", *gn* (comme aujourd'hui), ou *ign* (*montaneam* > *montaigne* [prononcé *montagne*], *oignon, poigne, moignon*), voire *ing* en fin de mot (*ling* = ligne), mais *nh* dans le midi ; en Auvergne, *gh* transcrivait *dj* (comme *ch* transcrivait *tch*), mais en Picardie, *gh* correspondait à *gu* devant *e* : *Gherard* (= *Guérard*, et non *Gérard*).
- pour le l " mouillé " qui est devenu yod [j], on trouve, encore aujourd'hui, *ill / il / ll / illi* ; mais on avait *lh* dans le midi
- Les scribes utilisent des abréviations, comme & (@?) ; + nous l'avons dit, x = us, z = ts ; des traits au-dessus ou en-dessous des lettres qui sont des codes pour abrégé ; ils collent des mots : *sisaluarai eo* = *si saluarai eo* (*Serments de Strasbourg*)...

● L'évolution du latin au français, par simplification, aboutit à des **homonymes** :

- *viridis* > *vers / versus* > *vers / vermis* > *vers*
- à ces homonymes s'ajoutent des homographes (non homophones) dus à l'insuffisance de l'alphabet : *uile* = uile / vile (*huile / ville*)

Le français s'est éloigné de plus en plus des autres langues romanes, qui sont restées plus proches du latin. Par exemple, les mots qui ont donné *cinq, saint, sain, sein, seing, ceint*, ne sont pas devenus homophones dans les autres langues romanes, mais le sont devenus en français ; homophones, et totalement homonymes tant qu'on écrit phonétiquement.

II - Le moyen français

Le français du XIIIème siècle s'est déjà profondément modifié, sur tous les plans : phonétique (avec un raccourcissement de tous les mots), morphologique (simplifications des désinences), syntaxique (ex : l'ordre des mots), lexical (enrichissement du vocabulaire). Mais l'orthographe se fige alors que la prononciation continue d'évoluer. Du XIIIème au XVIème siècle, nombre de tentatives auront lieu pour modifier l'orthographe des mots, particulièrement à la Renaissance. Les grammairiens ou les poètes y joueront un rôle important, mais aussi les imprimeurs.

● L'amélioration de l'alphabet au XVIème, nous l'avons signalé dans la partie précédente.

● L'utilisation de lettres destinées à améliorer la lisibilité :

- **h** : *huile* (< *oleum*), distingué de *ville* (ils étaient homographes) ; idem : *huis* (*ostium*), *huit* (*octo*), *huistre* (*ostreum*), pour signaler que le u initial était voyelle.
- **y** : à la finale, parce qu'il est plus lisible (idem, l'adverbe *y*), *littera legibilior*

- on écrit l'article *ung* pour le distinguer du nombre 7 (VII, uii)
- *mout* > *moult* (étymologie *multum*) abrégé *mlt*, parce que le *l* est plus visible

=> on utilise les consonnes latines les plus faciles à repérer.

● Le recours systématique à l'étymologie, qui donne une identité aux mots, et / ou permet de les distinguer de leurs homophones :

- *vin* / *vingt* (*viginti*) *cor* / *corps* (*corpus*) *temps* (*tempus*) / *tant* (*tantum*)
- + confusions évitées dans l'écriture manuscrite : *lou* > *loup* / *l'on donter* > *dompter* / *douter*
- *devoir* (*debere*) *faict* (*factum*) *homme* (*homo*)
- des lettres non étymologiques, mais permettant de distinguer les homonymes : on avait 3 mots *pois*, Robert Estienne a proposé d'écrire des *pois* / un *poids* / de la *poix*
- Des erreurs se sont produites, car l'étymologie n'était pas une science bien précise :

six < *sex*, mais *dix* < *decem poids* < *pensum* (et non *pondum*)

legs vient de *laisser*, non de *léguer* ; *sceau* vient de *sigillum*, sans *c* (admis ensuite par l'Académie)

- L'étymologie permet aussi de rapprocher les mots de leur famille : *grant* > *grand* + *grande*, *grandeur*
- Ces corrections unificatrices sont à rapprocher des modifications lexicales, avec utilisation de préfixes et suffixes identiques tirés du latin, ce qui tend à donner une unité à la langue.

▶ Ces modifications sont essentiellement **consonantiques** : par addition de consonnes ; mais ce sont des lettres muettes ; leur utilité est visuelle, elle est **logogrammique**, l'orthographe prend un aspect **idéographique**, donc non phonétique.

● Le recours aux **accents**, dans le même but logogrammique : le verbe *avoir* a été écrit *il ha*, avant qu'on mette un accent grave sur la préposition. Tous les accents graves sur des lettres autres que *e* ont ce même but (*à*, *où*, *là*)

● Les consonnes doubles :

- les consonnes nasales doubles *nn* et *mm* sont des graphies historiques ; elles correspondent à une prononciation : voyelle nasalisée + consonne nasale (une *année* [ãne], un *homme* [ôm], une *femme* [fãm], la *grammaire* [gRãmeR], cf *Les Femmes savantes*). La voyelle, nasalisée au XI^{ème}, s'est ensuite dénasalisée, aux XVI^{ème} - XVII^{ème}, le plus tardivement pour le *on* [ô]. On a donc d'abord écrit *an* pour [ã] + 2^{ème} consonne *n*. On n'a pas de consonnes nasales doubles après *u* et *i* (*une cuisine*) car ces voyelles se sont dénasalisées très tôt.
- Les autres consonnes doubles ont en général servi à marquer la prononciation, comme celle du *è* ouvert, donc l'usage de consonnes additives pour marquer des voyelles nouvelles (E / O) ; mais ce procédé entrera en concurrence avec l'accent grave.

Toutes ces modifications sont dues à des spécialistes de la langue, comme Meigret ou Robert Estienne, à des écrivains comme Ronsard (plus tard, Corneille), mais aussi à des utilisateurs particuliers de la langue écrite, les praticiens des écritures judiciaires ; et beaucoup aux **imprimeurs**, le plus important étant sans doute **Geoffroy Tory** au

XVIème siècle (1480-1533), correcteur et premier imprimeur royal, principal réformateur de l'orthographe française à son époque. Ce sont les imprimeurs qui ont fait naître la notion d'orthographe en France, entre 1520 et 1530. Ils avaient un grand besoin de règles unificatrices, de même que les rédacteurs judiciaires (pour que les lois ou les jugements soient compris partout).

- Pour être précis, il y a eu deux tendances successives et plus ou moins contradictoires. La première est liée aux impératifs de l'écriture manuelle. On a étoffé les mots pour les rendre plus lisibles et reconnaissables, en particulier les monosyllabes, qui étaient devenus nombreux suite à l'évolution phonétique. On trouve là l'action des scribes de l'administration royale. Leur orthographe était la plus adaptée avant l'invention de l'imprimerie.
- Les imprimeurs, eux, avaient un grand besoin de clarté. Par rapport à ce que l'on peut appeler des " gribouillis " en écriture gothique ou bâtarde (gothique / caroline), les imprimeurs ont voulu des mots bien séparés, et ont préféré un système de voyelles accentuées plutôt qu'une addition de consonnes ; mais cette orthographe plus facile à lire a mis plus de deux siècles à s'imposer, suite aux lourdeurs et résistances dans un pays très centralisé politiquement, et où la langue était soumise à l'influence des lettrés et des pédants.

Exemple d'orthographe "moyenne" à la Renaissance :

<i>Si</i>	<i>iamais</i>	<i>rochers</i>	<i>et</i>	<i>bois</i>
<i>Ma</i>	<i>force</i>	<i>dans</i>	<i>soy</i>	<i>sentirent</i>
<i>Si</i>	<i>sous ma</i>	<i>vois,</i>	<i>sous</i>	<i>mes dois</i>
<i>S'arrachans</i>	<i>ils</i>	<i>me</i>	<i>suiurent,</i>	
<i>Suiués</i>	<i>rochers,</i>	<i>et</i>	<i>auccq'vostre</i>	<i>Orphee</i>
<i>Admirés</i>	<i>moy d'vn</i>	<i>grand Roy</i>	<i>le</i>	<i>Trophee...</i>

(E. Jodelle, 1558)

III - L'époque classique (XVIIème-XVIIIème)

● Le mouvement de simplification lancé par les imprimeurs au XVIème siècle (appuyés par des auteurs comme Ronsard) échoue en grande partie ; l'une des raisons principales est que les gens trop en avance ont été soupçonnés de protestantisme, et ont dû s'expatrier (ex : en Hollande) ; ne sont donc restés que ceux qui étaient au service de la monarchie, et qui ont perpétué la tradition.

Le principe au XVIIème siècle est qu'on ne doit pas changer les habitudes établies. A la fin du siècle, l'académicien Mézeray écrit encore, dans un projet pour le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 :

La Compagnie declare qu'elle desire suiure l'ancienne orthographe qui distingue les gents de lettres davec les ignorants et les simples femmes, et qu'il faut la maintenir par tout, hormis dans les mots ou un long et constant usage en aura introduit une contraire.

● Cependant, la " nouvelle orthographe " (simplifiée, celle des imprimeurs) continuait à vivre, en province, et dans certains milieux, comme le montre le dictionnaire de Richelet en 1680, qui simplifie des consonnes doubles, supprime des lettres qui avaient été rajoutées (y compris des lettres grecques), compensant ce manque par l'emploi de l'accent aigu, et partiellement de l'accent grave, etc. ; il écrit *batême*, *ateindre*, *mistère*... Corneille aussi, en 1663, se prononce en faveur de l'accent grave, du s au lieu du z comme signe du pluriel, utilise le j et le v (adoptés par l'Académie). La concurrence des imprimeurs hollandais fait un peu évoluer les imprimeurs français.

● Au XVIII^{ème} siècle, de grands changements ont lieu à partir de 1740, quand les philosophes entrent à l'Académie. Plus du quart du vocabulaire est transformé et modernisé, par suppression de lettres inutiles (*h* : *autheur* > *auteur*, *autorité* > *autorité*), des consonnes muettes (*adjouster* > *ajouter*, *adveu* > *aveu*, *devoir* > *devoir*), malgré quelques oublis (*sculpteur*, *baptême*), remplacement du *es* interne marquant la prononciation par *ê* (*estre* > *être*) ; en 1762 (seulement !), mise en place de l'accent grave. Voltaire fait adopter l'orthographe *ai* au lieu de *oi* (*françois*, *anglois*), fait corriger les formes verbales *j'estois*, *je feroi*, *je finirois*, etc.

IV - L'époque moderne

● Par la suite, l'oeuvre des philosophes ne se poursuivra pas sous Napoléon ; à la Restauration, l'Académie ne cherchera qu'à survivre ; les éditions du *Dictionnaire* qui suivront marqueront même des retours en arrière. C'est en 1835 que l'Académie adopte définitivement la position de Voltaire sur le remplacement de *oi* par *ai*, et quelques autres modifications (des *enfants* > des *enfants*, des *parens* > des *parents* ; le *Journal des Savans*). L'Académie Française fait autorité ensuite au XIX^{ème} siècle, mais la fin du siècle voit naître le *Littré* et les grands dictionnaires *Larousse*.

● Au XX^{ème} siècle, les propositions de l'arrêté de 1901 ne seront jamais appliquées (rôle de la guerre sans doute, entre autres). En 1935, d'autres directives, très timides, sont quasiment sans effet. Des arrêtés de 1977 ont été proprement escamotés. L'Académie perd son prestige, son dictionnaire est dominé par ceux des éditeurs (Larousse ; Robert en 1964).

● La dernière réforme date de 1990. Elle n'a pratiquement jamais été diffusée. Pourtant, peu à peu, les dictionnaires enregistrent de nouvelles graphies d'une édition à l'autre (plus de 1500 rectifications dans le *Petit Robert* de 1993). Cette réforme est très mesurée et pleine de bon sens :

Remplacement de certains traits d'union par la soudure, en particulier dans les mots composés étrangers : <i>portemonnaie</i> , <i>weekend</i> .

Simplification du pluriel de certains mots composés : des <i>pèse-lettres</i> .
--

Pour l' accent grave sur e : application de la règle générale aux verbes en <i>-eler</i> et <i>-eter</i> ou du type <i>céder</i> , ainsi qu'aux formes interrogatives (<i>je</i>) : <i>j'allègerai</i> , <i>il ruissèle</i> , <i>puissè-je...</i> (exceptions pour <i>appeler</i> et <i>jeter</i>)

L' accent circonflexe est facultatif sur i et u , sauf dans les conjugaisons (passé simple et subjonctif) et dans quelques monosyllabes où il joue un rôle distinctif : <i>mur</i> / <i>mûr</i> .
--

Le tréma est placé sur la voyelle qui doit être prononcée : <i>aigüe</i> , <i>argüer</i> , <i>gagüe</i> .
--

Pour les mots empruntés , l'accentuation et le pluriel suivront la règle des mots français : des <i>imprésarios</i> , des <i>jazzmans</i> , des <i>maximums</i> .
--

Rectification d' anomalies : <i>boursouffler</i> (comme <i>souffler</i>), <i>charriot</i> (comme <i>charrette</i>), <i>joailler</i> , <i>interpeler</i> , <i>dentelière</i> ...
--

Le participe passé du verbe <i>laisser</i> suivi d'un infinitif est invariable : <i>je les ai laissé partir</i> .
--

V - État actuel de l'orthographe française

1) Inadaptation de notre alphabet

- un graphème peut représenter plusieurs phonèmes, ou être muet : *s, c, e...*
- un phonème peut s'exprimer par des graphèmes différents : [s] *s / ss / ç / sc / t*
- des phonèmes s'expriment par des graphies complexes, digrammes ou trigrammes : *au, eau, ch...* mauvaise interprétation d'une suite complexe de graphèmes : *gageure (gageüre), oignon, poigne...*

2) Archaïsmes

● L'orthographe s'est figée selon une prononciation ancienne, elle est donc alors **historique** :

- *oi* = /oy/ (o + semi-consonne) au XIIème, mais [wa] étendu partout à partir de la Révolution.
- *ou* = "o-ou" au XIIème, mais [u] aujourd'hui
- *eau* = ancienne triptongue > [o] ; idem : *faon* (amuïssement du *o*)
- la consonne nasale double marque une ancienne nasalisation de la voyelle précédente

● Corrections **étymologiques** :

- prononciation de consonnes muettes : *subtil, admonester (amonéter), absoudre, rédemption, sculpter, dompter*
- contradictions : *coq / porc, arc / jonc*
- consonnes finales prononcées pour des mots empruntés (sinon, muettes) : *cactus, baobab, gaz, grog*

3) Influence des mots savants

- *gn* [gn] : *diagnostic, stagnant* (prononciation disparue depuis le XIIème) ; à noter que dans *magnétisme*, c'est la prononciation populaire qui a prévalu
- *qu* [kw] : *aquatique [akwatic]* (au XVIIème : [aka]), *quadrature...* ; hésitations pour *quadrupède, quadrupler...*
- *ch* : = "ch" dans les mots anciens / [k] dans les mots récents : *architecte, bronchite / archéologie, lichen*

4) Contradictions (courantes)

- accents : *événement, crémerie* (é prononcé è)
- consonnes géminées : *siffler / persifler, charrue / chariot, imbécile / imbécillité, savonner / époumoner*
- traits d'union : *tout à fait / c'est-à-dire, portefeuille / porte-monnaie*
- dérivés : *blocage / truquage, fatigant* (adj) / *en se fatiguant*
- prononciation des mots empruntés : *crooner* = "crounère" ? "crouneur" ? (supporter, reporter = "ère") *discount* = "discounte" ? "discaounte" ?

C - LES ACCENTS et signes diacritiques

Les dignes **diacritiques** sont les signes qui se placent au-dessus ou au-dessous des lettres de l'alphabet pour indiquer une valeur phonétique différente. Il s'agit des accents, du tréma, de la cédille ; le tilde ~ n'est plus utilisé en français, il l'est dans d'autres langues : en espagnol, *cañon* ; *doña Sol*, chez Victor Hugo (Hernani) ; en portugais, la voyelle ã est nasalisée : *sertão* [seRtãw].

En moyen français, les consonnes muettes rajoutées pour marquer la prononciation des voyelles sont des *lettres diacritiques*.

Les accents ont pour origine ce qu'on appelle les **esprits grecs**. Un *esprit* est une aspiration ; le grec avait *l'esprit doux*, qui s'écrit comme notre accent aigu, et *l'esprit rude*, qui correspond à notre accent grave. Les esprits grecs se plaçaient surtout sur la voyelle initiale des mots, l'esprit rude servant à signaler que la voyelle était aspirée (ce qu'on transcrit en français par un *h*), et l'esprit doux marquant que la voyelle n'était pas aspirée.

Au IV^{ème} siècle, les accents ont commencé à être repris pour écrire le latin tardif, mais dans un usage détourné, surtout pour éviter la confusion entre les homographes. C'est en ce sens qu'ils ont été repris par les copistes du Moyen Âge dans leurs manuscrits : par exemple, pour la préposition *à*, pour la distinguer non du verbe *avoir*, mais du mot qui la suivait, car les mots n'étaient pas séparés.

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'Académie (et certains auteurs) a écrit avec un accent grave sur la préposition (non française) dans certaines expressions latines : *à priori*, *à posteriori*, *à minimà*, ainsi que *suprà*, *infra*. L'accent circonflexe sur le *a* final servait, jusqu'au XIX^{ème} encore, à distinguer l'ablatif *-à* du nominatif *-a*.

Les accents ont donc été utilisés en français d'abord comme signes de distinction, puis comme marques des différentes voyelles phonétiques. En 1530, Robert Estienne a introduit le *é* pour distinguer deux voyelles différentes à la finale, comme *aise* / *aisé*.

Notre accentuation est souvent défectueuse, car elle a été introduite tardivement, et a été précédée par des procédés empiriques parfois maintenus longtemps de manière artificielle. Par exemple, le doublement de la consonne suivante pour marquer le *e* ouvert (*j'appelle*, mais *je pèle*) ; on garde toujours des mots sans accents grâce à une consonne finale muette, avec *e* fermé : *clef*, *nez*, *chez*, ou l'infinitif *aimer*, la 2^{ème} personne du pluriel *vous aimez* ; avec *e* ouvert : *cadet* (aujourd'hui, *e* fermé) ; ou bien *e* ouvert suivi d'une consonne finale non muette : *ciel*.

I - L'accent aigu

C'est l'accent le plus utilisé aujourd'hui ; exemple : *hétérogénéité*. Introduit donc en 1530 par Robert Estienne. Il se place exclusivement sur la lettre *e*, pour marquer une prononciation. En principe, celle du [e] fermé. Ainsi, le [e] final : la *bonté*, un *musée*, elle a été *créée*. Son utilisation est le plus souvent logique.

Il correspond pourtant à *e* ouvert dans quelques mots, et l'orthographe a été maintenue en dépit de la prononciation : *événement*, *allègement*, *réglementer* (*règle*, *règlement*), *crèmerie*, *sécheresse* ; les verbes au futur et conditionnel, comme *je céderai* / *céderais* (faits sur l'infinitif) ; les tournures verbales inversées comme "...osé-je lui dire,..." (c'est un présent). Des arrêtés de 1977, confirmés par la réforme de 1990, recommandent d'écrire avec accent grave pour se conformer à la prononciation.

Historiquement, l'accent aigu a servi couramment à noter le e ouvert final jusqu'au XVIIème siècle : *après, dés que, succès...* La ville de Liège ne s'écrit plus Liége depuis 1946.

L'accent aigu pose quelques problèmes dans des familles de mots, quand il n'existe pas dans la base mais apparaît dans un dérivé :

concret > concrétiser, discret > discrétion, remède > irrémédiable, reproche > irréprochable, serein > sérénité, tutelle > tuteur

II - L'accent grave

Introduit au XVIème siècle aussi, il est resté d'un emploi limité et incertain : Jacobus Sylvius, médecin et grammairien, l'a utilisé en 1532 pour marquer le e sourd : *gracè, vestèment*. Il s'utilise sur toutes les voyelles (sauf y), pour des usages différents.

1) Emploi logogrammique

Sur les voyelles autres que e.

Il sert à distinguer les homographes : *à / a, où / ou, çà* (adv de lieu) / *ça* (pronom démonstratif), *là* (adv) / *la* (article, pronom personnel) + *voilà* (*vois là, voyez là [veez]*), mais *cela* (inutile). Cet emploi a été systématisé par Ronsard.

2) Emploi phonogrammique

Sur la voyelle écrite e.

Il sert à marquer la prononciation du [e] ouvert, concurrencé en cela par les orthographes en *ai*. C'est Corneille qui a eu le premier l'idée de distinguer par des accents différents le e ouvert du e fermé. L'accent grave s'est généralisé lentement dans l'usage qui lui est propre : nous l'avons dit précédemment, il n'a été mis en place par l'Académie qu'en 1762 ; c'est même seulement en 1878 que l'Académie écrit enfin *sève, piège, siège*.

- Il est utilisé devant syllabe muette, consonne + e sourd : *siège, poète*
- Devant s final non prononcé (sauf celui du pluriel) : *accès, excès, succès, procès*
- Il reste dans des dérivés quand, à l'intérieur des mots, le e sourd n'est pas vraiment muet : *espègle > espèglerie* (mais il reste des archaïsmes comme *événement*).

III - L'accent circonflexe

Sur toutes les voyelles, sauf le y.

Il a été aussi appelé *chevron* (usage attesté par Littré). Il a été introduit en 1532 par Jacobus Sylvius, qui s'en servait pour marquer des diphtongues : les *boîs*. Certains, peu après, l'utilisèrent pour marquer la chute d'un e à l'intérieur d'un mot : *vrai^ment, il pai^ra*. En 1618, il a commencé à servir pour marquer la suppression d'un s : *tôt, toujours, soutenir, plutôt...* ; cet emploi a été adopté en 1740 par l'Académie, qui en a supprimé quelques-uns en 1762 : *vû, reçû > vu, reçu*.

Il possède au total plusieurs usages avec des valeurs historiques variées :

● Pour indiquer la présence d'un s amuï (depuis 1740 donc) :

bestia > *bête*, *castellum* > *château*, *insula* > *île*, *testa* > *tête*, *fenestra* > *fenêtre*, *forestis* (° *silva forestis* = "forêt en dehors [foris] de l'enclos") > *forêt*,

augustus (= mois d'Auguste) > *août*, *crispus* (adj = "frisé") > *crêpe*

- Il a d'ailleurs été mis parfois à tort : *extrême*, *suprême* (influence de *blême* ?), *frêle* [*fragilis*] (influence de *grêle* ?)
- Il aurait pu se trouver dans *deuxiesme* > *deuxième*

● Pour indiquer l'amuïssement d'une voyelle en hiatus :

eage ou *aage* > *âge* (< ° *aetaticum* ; *aetas*, *aetatem* > *éé*, *ae* > disparu, trop court)

traître > *traître* (adapté d'après *trahir*, du latin *traditor*)

saoul > *soûl* (° *satullus*), *meür* > *mûr* (< *maturus*)

● Ou une syllabe disparue :

aneme > *âme* (*anima*), *Rhodne* > *Rhône* (*Rhodanus*)

● Il se place sur certains adverbes en *-ment*, où l'on n'a pas le *e* muet de l'adjectif au féminin : *crûment*, *assidûment*, *goulûment*, *indûment* ; idem *gaïment* / *gaiement* ; mais on écrit *absolument*, *éperdument*

● Valeurs **phonogrammiques** :

- Sur le *e*, quelle que soit l'origine, il correspond à *e* ouvert [e] : *bête*, *fête*, *forêt*
- Sur le *a*, il marque normalement le *a* postérieur, plus ouvert et plus long [a], voyelle tonique : *pâle*, *grâce*, *pâte*, *mâle*, *infâme* + le subjonctif *Il eût fallu que Toto mangeât sa soupe*
- Sur le *o*, c'est un *o* fermé, long, tonique, particulièrement dans les mots empruntés au grec, où il correspond à *omega* v : *cône*, *symptôme*, *diplôme* / mais *axiome*, *zone* (Apollinaire écrit *zône*) ; de même *pôle* (gr *polos* > lat *polus*) ; *o* long aussi sur des mots d'origine latine comme *geôle* (*cavea* = "cage" > ° *caveola* > *jaiole*, XIIème), *rôle* (° *rotulus* = "parchemin roulé", de *rota* = "roue"), *chômer* (*caumare*, du grec *kauma* = "forte chaleur", d'où *calme*, le calme de la mer par temps très chaud)
- C'est depuis le XVIIIème que l'accent circonflexe a ce rôle phonogrammique de noter une voyelle tonique longue.

● Valeur **logogrammique** : il distingue des homophones (ou quasi homophones), qui seraient homonymes complets si l'on ne mettait pas l'accent :

tache / *tâche*, *jeune* / *jeûne*, *chasse* / *châsse*, *bailler* / *bâiller*, *roder* / *rôder*, *cote* / *côte*, *matin* / *mâtin*, *mur* / *mûr* + *notre*, *votre* / *le nôtre*, *le vôtre*

▶ En conjugaison, il distingue le passé simple du subjonctif imparfait, à la 3ème personne : *il eut* / *qu'il eût*

● Il y a aussi des origines analogiques, comme *voûte*, d'après *croûte* ; ou les passés simples, pour lesquels la 1ère personne du pluriel *nous chantâmes*, *nous fûmes*, a été refaite sur la 2ème *vous chantâtes*, *vous fûtes*

● On peut parler aussi d'un accent de majesté sur des mots où il correspond à une certaine utilisation, en fonction du sens, comme *grâce*, *suprême*.

Comme on peut le constater, certaines valeurs s'ajoutent, se superposent, comme une origine historique et une valeur phonogrammique, voire un accent de majesté (*grâce*).

Les irrégularités sont nombreuses. L'accent de la base peut disparaître ou changer sur les dérivés :

bête / *bétail*, *extrême* / *extrémité*, *cône* / *conique*, *fantôme* / *fantomatique*, *infâme* / *infamie*, *pôle* / *polaire*...

III - Le tréma

Sur *e*, *i*, *u*.

Il a été introduit en 1532 par Jacobus Sylvius, notamment sur *i* et *u* voyelles pour les distinguer de *i* et *u* consonnes ; celles-ci seront ensuite remplacées par *j* et *v*. On a écrit : *On les louë* (La Fontaine) - *Sur l'ouate molle* (Boileau) - *L'iod* (Turgot, dans l'Encyclopédie) [*yod*]. On trouve encore *Montparnasse-Bienvenüe*, station de métro à Paris.

● Le tréma sert à marquer une disjonction, un hiatus, entre 2 voyelles successives, pour montrer qu'on n'a pas affaire à un digramme ni à une suite semi-consonne + voyelle :

hair ['aiR . eR] *héroïsme* [eRoism] (comparer : *roi* [Rwa])

coïncidence (comp : *coin*), *amuï* (comp : *nuit*), *mais* (comp : *mais*)

- Il est concurrencé par le *h* : *envahir*, *trahir*, *cohue*
- Quand la voyelle est un *e* [e / e], on met plutôt un accent. En 1878, l'Académie a remplacé le tréma par un accent dans *poëme*, *poésie* > *poème*, *poésie*. Mais nous gardons toujours *Noël*.

● Il sert à marquer que la voyelle *u* a sa valeur propre derrière un *g* ; on le place alors sur la voyelle qui suit, particulièrement le *e* du féminin : *aiguë*, *ambiguë*, *l'ambiguïté*, *la ciguë*. La dernière réforme de l'orthographe recommande de le placer plutôt sur le *u* : *aigüe*.

. Dans la même optique (nouvelles recommandations), il pourrait servir à éviter une mauvaise prononciation en montrant que le *u* est prononcé dans une *gagueüre* [-yR], *argüer* [aRgye].

● Dans quelques cas, il indique que le *e* ne joue aucun rôle phonologique : *Mme de Staël*, *Saint-Saëns*.

● Sur le *i*, il peut marquer le son *yod* semi-consonne [j] : *aïeul*, *faience*, *païen*.

- Dans cette situation, il a pu être remplacé par un *y*. Mais on a choisi plutôt le *y* quand la voyelle précédente a été modifiée par le *yod*, comme dans *payer* [peje].

- On trouve pourtant des exceptions : *cobaye, mayonnaise, papaye, coyote, goyave* ; *Bayeux, Mayence, Bayard*. On remarquera qu'il y a là des noms propres, des dérivés de noms propres, ou des mots d'origine étrangère.
- On peut hésiter sur *thuya* [tyja], *bruyère, gruyère*.

● Il reste des cas particuliers de mots d'origine étrangère, scandinave par exemple, avec un tréma sur *a* ou *o*.

IV - Annexe : petite histoire des liaisons

La liaison consiste à prononcer, éventuellement avec une altération (sonorisation ou assourdissement), une consonne finale muette lorsque le mot suivant commence par une voyelle. En linguistique, c'est une forme particulière de l'**enchaînement**, de la **chaîne des sons**, qui est propre à l'oral (alors que l'écrit détache les mots). Ex : *les enfants sont arrivés sans encombre*.

La liaison est le reste d'un usage ancien, selon lequel les consonnes finales se prononçaient toutes ; c'est donc la persistance d'un **ancien** enchaînement. Des adjectifs comme *long* et *grand* s'écrivaient *lonc* et *grant*, conformément à leur prononciation, laquelle s'est maintenue dans la liaison (*un grand homme*) ; *sang* se disait [sãk] > *qu'un sang impur abreuve...*

● En Moyen Français, les consonnes finales sont disparues à la pause, du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle. Au XVI^{ème}, quasiment aucune consonne finale ne se prononce plus, sauf si elle est suivie par une voyelle, ou bien à la fin d'une phrase.

● Au XVII^{ème} siècle, on réintroduit des consonnes finales, mais de manière assez anarchique ; il y aura un bon usage, différent de l'usage populaire, et avec des contradictions. Les infinitifs des verbes du 1^{er} groupe ont conservé la prononciation [e], avec *r* muet, de même que les noms et adjectifs terminés par *-er* / *-ier* : *rocher, cerisier*. Dans les autres cas, le *r* a été restitué à des époques différentes. Au XVII^{ème} siècle, Richelet disait *tiroi* pour *tiroir* ; un grammairien trouvait choquant de faire sonner le *r* final dans *miroir, mouchoir* ; il était distingué de prononcer *mouri, couri*, pour *mourir, courir*. On recommandait aussi de dire *i faut* pour *il faut* (Milleran, grammairien, fin XVII^{ème}).

● Au XVIII^{ème}, c'est devenu vulgaire, et un grammairien (Moulis, 1761) recommande qu'on se garde «de supprimer l'*r*, comme les bourgeois de Paris, et de dire *dortoi, tirois*». Il y a eu même de fausses restitutions : à Paris, on disait *au lieu de*, pour *au lieu de* ; un grammairien commente : «cela sent un peu l'artisan et la boutique». Cette faute a disparu au XIX^{ème}. Pour le pronom personnel, la prononciation "pédante" *il dit, ils sont, ils ont* (avec *l*, et liaison) s'est généralisée depuis la Révolution sous l'influence de l'écriture.

- Il s'est donc trouvé des hésitations comme les finales en *-eur* / *-eux* : *boueux / éboueur* ; *monsieur* [møsjø] ; les adjectifs en *-eur* comme *menteur* ont pris un féminin en *-euse*, par assimilation aux formes en *-eux*.
- Le *l* final pour les noms : on a hésité sur la prononciation de *baril, persil, péril* (= *péri* au XIX^{ème}) ; cf *terril, fusil*.

État actuel :

● Certaines consonnes finales sont toujours prononcées : *un arc, une nef, un bac / le bac* (abrég.)

- Des liaisons sont obligatoires pour marquer le pluriel : *ils arrivent*
- On lie un adjectif antéposé au nom qui le suit, mais rarement un nom à l'adjectif postposé : *un grand homme, un petit enfant // un marchand astucieux, un savant amoureux*. Idem : *trop aimable*. Locution figée : *le cas échéant*.
- De manière générale, la liaison se fait entre deux mots appartenant au même groupe phonologique (surtout : déterminant + nom, sujet + verbe, ou verbe + adverbe), mais pas entre les groupes : *Cinq minutes avant sa mort, il vivait encore* (= "tencore" / *Ces questions ont perdu de leur intérêt* (non : *zont perdu*). Si l'on fait une pause, la liaison disparaît : *Vous avez mis deux " r " au lieu d'un* (non : "deux zère").
- Il existe des locutions figées où la liaison se fait : *pas à pas, de bas en haut, corps et âme* (attention : *à cor et à cri* = chasser "avec le cor et avec les chiens" > "en insistant"), *gros et gras, le pot-aux-roses...* (Louis Jovet dans *Knock : un corps-z-étendu*, liaison fautive, diction artificielle)
- Il existe même des liaisons fautives, mais admises, et écrites : *vas-y, donnes-en, entre quatre-z-yeux* (Queneau : *Elle commanda-t-une camomille / On frappa-z-à la porte*). Les fausses liaisons en *t* s'appellent des **cuirs**, en *z* des **velours**...
- Dans le discours, les liaisons sont le plus souvent facultatives ; on en trouve seulement 2 à 3%, par rapport à tout ce que l'on pourrait faire ; elles dépendent beaucoup du niveau de langue (cf *neuf ans* = [nœvã / nœfã]), du milieu social, de l'âge, de la région. On trouve aujourd'hui sur les médias des journalistes et (surtout) des hommes politiques qui vont marquer une pause, mais faire la liaison quand même : " *Les électeurs ont... (= onte) entendu notre appel* " ; et même " *onte... répondu à...* " (Jacques Chirac), de même qu'on prononce *le coût* " *le coûte de l'opération* ".

<http://bbouillon.free.fr/univ/hl/Fichiers/Cours/orthog.htm>